

*Questions orales*

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, d'après la formulation de sa question, il est évident que le député est arrivé à une conclusion avant d'avoir entendu la réponse.

Que le député se rappelle que le 1<sup>er</sup> novembre dernier, le premier ministre a déclaré à la Chambre que le gouvernement tenait à un Canada fort et uni où le Québec aurait la place qui lui revient. Je peux dire au député que les études dont il parle n'existent pas.

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, je me suis entretenu avec cet économiste, M. Pierre Fortin, ce matin. Il m'a confirmé que ces études étaient bel et bien en cours.

À la lumière de cette conversation, je demande au vice-premier ministre s'il dira à la Chambre quelles études sont en cours, quels plans étudie présentement le gouvernement et pourquoi il ne peut pas être plus direct et honnête avec les Canadiens sur cet aspect très délicat de l'avenir du Canada?

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, la dernière fois que j'ai vérifié, Pierre Fortin était représentant de l'Association des économistes québécois. Il ne travaillait ni à la Banque du Canada ni au ministère fédéral des Finances.

Je m'en tiens à ma réponse à la première question: Aucune étude du genre n'est en cours.

\* \* \*

[Français]

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Après avoir fait son aveu d'impuissance ce matin sur la question de l'immigration et d'une entente Canada-Québec, je désire lui poser une question qui touche un autre domaine de sa juridiction, soit celui de la formation professionnelle. Elle a reçu une lettre du ministre québécois de la Main-d'oeuvre qui lui indique que les 350 millions de dollars qu'elle est en train d'épargner par la réforme de l'assurance-chômage sur le dos des chômeurs québécois devraient normalement être redéployés en matière de formation professionnelle. Au sujet de ces 350 millions de dollars, est-ce que la ministre

serait disposée à faire un transfert au gouvernement du Québec, lequel a l'exclusive juridiction en matière de formation professionnelle?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, il est clair que la juridiction concernant la formation professionnelle est partagée entre les deux niveaux de gouvernement. Oui, j'ai la lettre de M. Bourbeau, mais les chiffres qu'il utilise ne sont pas clairs concernant la somme d'argent qui a trait à la formation ainsi qu'à l'assurance-chômage. Il y a d'autres formes de dépenses au Québec concernant la formation ainsi que l'assurance-chômage et je ne suis pas d'accord avec son idée concernant les paiements.

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire. En d'autres termes, pour la deuxième reprise dans la même journée, la ministre vient d'indiquer une fin de non-recevoir à une demande fort légitime du Québec. Sous quel aspect constitutionnel prétend-elle avoir l'autorité législative en matière d'éducation, parce qu'il s'agit bien d'éducation quand on parle de formation professionnelle, et jusqu'à quel point peut-elle prétendre que de former, par exemple, une commission nationale de la formation envers et contre les provinces. . . Où est sa juridiction pour exercer de tels pouvoirs qui n'ont rien à voir avec les pouvoirs exclusifs du gouvernement fédéral?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, au printemps dernier, des négociations ont eu lieu entre toutes les provinces et le gouvernement fédéral concernant les ententes bilatérales et multilatérales concernant la formation, et une des provinces qui a signé l'entente fut la province de Québec. Ce fut leur idée qu'il y ait un accord qui bénéficie à la province de Québec. La province de Québec, à ce temps-là, fut celle qui a dirigé les négociations pour toutes les provinces, non pas simplement pour le Québec. C'est eux qui ont signé.

\* \* \*

• (1500)

[Traduction]

### L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

**L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke—Nord):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur.